



Projecteur sur... Lagnes

1.633 habitants - commune SEDEL depuis le 1/07/2009



Le premier parc éclairage public 100% Leds de PACA !

La commune de Lagnes a réalisé une rénovation complète de son parc d'éclairage public et fait le pari de l'innovation technologique avec les Leds.

Elle récolte aujourd'hui les fruits de cet investissement avec 62% de baisse de consommation d'énergie en éclairage public entre 2008 et 2014.



Un programme de travaux ambitieux

Tout comme la majorité des communes rurales, le parc d'éclairage de la commune de Lagnes était composé de lanternes vétustes et d'ampoules énergivores, engendrant pollution lumineuse et surconsommation d'énergie. Dès 2009 la commune de Lagnes a fait le choix ambitieux d'une rénovation intégrale de son parc, avec la pose de lampadaires à LED.

Le conseiller en énergie partagé SEDEL a participé à la deuxième phase de ce projet afin d'accompagner la mairie dans la réponse à l'appel à projets ADEME « rénovation de l'éclairage public » (2012). Le projet de travaux ambitieux a alors obtenu un soutien financier de 74 000 €

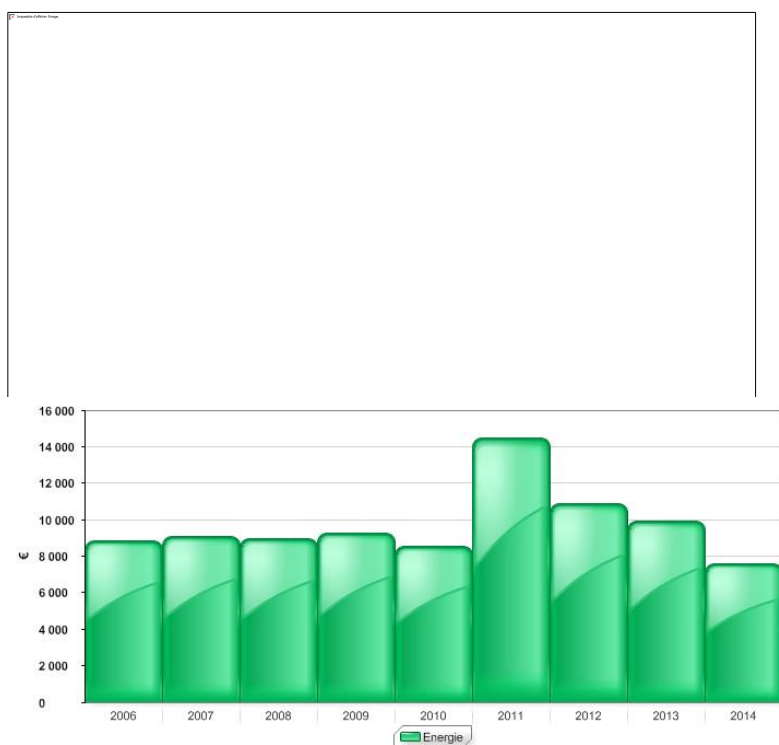
Sur l'ensemble des tranches de travaux successives, l'investissement pour 240 lampadaires est d'environ 700 000 € HT (matériel, pose, travaux connexes de génie civil, mises en lumière raisonnée de certains bâtiments...).

L'objectif majeur étant de diminuer les consommations d'énergie grâce à :

- l'abaissement de puissance nocturne de 50%
- la mise en place d'allumage à détection de mouvement sur certaines zones



Conséquence : une baisse régulière des consommations



Evolution annuelle de la consommation d'électricité de tout le parc d'éclairage public de la commune (kWh en vert).

Entre 2008 et 2014, on a donc **une baisse de consommation 62% entre 2008 et 2014**, malgré une légère augmentation du parc d'éclairage.

Evolution annuelle de la dépense d'électricité (€) de tout le parc d'éclairage public de la commune.

Entre 2008 et 2014, on a **une baisse de dépense de 15%** alors que durant la même période, le prix de l'électricité « éclairage public » utilisée par la commune augmentait de 125% !

Que retenir ?

- Une bonne articulation **mairie** / installateur / fabricant
- Un pari ambitieux à l'époque où les LED commençaient juste à arriver sur le marché de l'éclairage public
- Sans action dans la période 2009-2014, le budget énergie 2014 éclairage serait aujourd'hui de 17 000 €* au lieu de 7 600 €

ECONOMIE ANNUELLE EFFECTIVE : 9 400 €

- *Application du prix de l'énergie de 2014 sur les consommations de 2008

Contact

Elu référent Georges De Valence : geo260546@sfr.fr

Conseiller Energie Partagé au Parc : Matthieu Simonneau : matthieu.simonneau@parcduluberon.fr

Rappel, le Programme SEDEL...

Depuis juillet 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes adhérentes à ce programme une équipe technique spécialisée dans la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'éclairage public, ou encore l'usage des énergies renouvelables...

Grâce à une convention dédiée, pendant une période initiale de 4 ans, renouvelable ensuite par avenants tous les 3 ans, la commune est accompagnée en continu par un **Conseiller Energie Partagé (CEP)** disposant d'outils adaptés (caméra thermique, instruments de mesure...). Ce technicien, agent du Parc du Luberon, est en capacité d'agir pour un groupe de communes totalisant aux alentours de 20.000 habitants.

Retrouvez une présentation vidéo du Programme SEDEL sur notre site Internet : <http://www.parcduluberon.fr/Un-Parc-a-votre-service/Transition-energetique/Conseil-en-energie-partage/SEDEL>